

REPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET
DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE
DU TRAVAIL

DU 21/11/77
DECRET N° 77/627 /MTJ.DGT.DCGPCE 8.11.16

Portant la révision de la situation administrative de Messieurs ATA-NDINGA Julien et LIKASSI Daniel, Professeurs Certifiés des Lycées.-

LE 2° VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU
PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN,

(I S A S :

(/u l'acte fondamental du 5 Avril 1977;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n° 59/23/FP du 30.1.59 fixant les modalités d'intégration dans les catégories B, C, D et E des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/130/MF du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A par décret;

(/u le décret n° 64/165/FP du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;

(/u le décret n° 67/50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassement (notamment en son article 1er - 2°);

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u l'acte n° 001 du 3.4.77 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;

(/u le décret n° 77/165 du 5.4.77 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/u l'arrêté n° 6158/MTJ.DGT.DCGPCE du 29.10.74 portant intégration et nomination de Monsieur LIKASSI Daniel dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie II de l'Enseignement;

(/u les décrets n°s 75/9/MTJ.DGT.DCGPCE du 7.1.75

- 75/161/MF.PSOL.DGT du 2.4.75

- 76/167/MTJ.DGT.DCGPCE du 11.5.76

- 76/229 du 6.9.76.

(/u la lettre n° 853/MEPS.DGE.DAAF du 25.9.76 du Directeur Général de l'Enseignement Primaire et Secondaire;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - La situation administrative des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent, est révisée comme suit :

.../...